



Contribution du MEDEF au rapport 2021 de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

1. Organisation du syndicat et partenariats éventuels

Existe-t-il une personne spécifiquement en charge de la coordination des actions contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ?

Une chargée de mission, au sein du pôle « Nouveaux enjeux de l'entreprise » du Mouvement des Entreprises de France, est en charge des sujets d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations et s'occupe donc de la coordination d'actions contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Elle a reçu en 2019-2020 la formation de l'IHEMR « *Religions, laïcité et enjeux contemporains* ».

Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines du Mouvement des Entreprises de France intègre les problématiques de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie dans le cadre de la conduite des entretiens d'embauche.

Dans le cadre de son action contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, votre syndicat est-il engagé dans des partenariats – avec d'autres organisations au niveau national, européen ou international / avec les pouvoirs publics ?

Si le Mouvement des Entreprises de France n'a pas de partenariat formalisé avec d'autres organisations au niveau national dans le cadre de son action contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, un dialogue régulier a été instauré avec des associations telles que la Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), engagée pour prévenir et lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté.

La direction « *Nouvelles responsabilités entrepreneuriales* » possède un collège des partenaires, instance qu'elle réunit en moyenne trois fois dans l'année et qui est composée d'associations avec lesquelles le

Mouvement des entreprises de France travaille sur les sujets de RSE, d'égalité des chances, d'inclusion et de lutte contre les discriminations.

Enfin, le Mouvement des Entreprises de France est adhérent du Global Compact France et est, par conséquent, engagé à respecter ses dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Parmi ces principes figurent notamment « *promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme* » (Principe 1) et « *contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi* » (Principe 4).

2. Constats pour l'année 2021

Quel bilan dresse votre syndicat sur l'état du racisme en 2021 ? A partir de votre expérience de terrain, pouvez-vous conclure à une certaine évolution quantitative et/ou qualitative du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme pour l'année 2021 ?

Selon la 10ème édition du Baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprises du Mouvement des Entreprises de France :

- La crainte d'être potentiellement discriminé sur le marché du travail est en net recul et atteint même son plus bas niveau depuis que nous réalisons cette étude. Il passe de 56 % en 2020 (année du pic de la crise sanitaire) à 45 % en 2021. Ces résultats montrent que ces craintes ne sont pas liées directement à l'entreprise mais bien plus au climat d'anxiété ambiant.
- La crainte d'être potentiellement discriminé sur son lieu de travail est, elle aussi, en net recul (34 %, -7 points en un an) : les facteurs d'âge et d'apparence physique sont les critères les plus souvent cités et reviennent aussi bien pour les femmes que les hommes.
- Plus les entreprises se structurent et communiquent, plus le climat est apaisé. En effet les entreprises qui ont développé des postes ou des missions sur la diversité voient chez leurs salariés une moindre crainte de discriminations potentielles.
- L'égalité entre les femmes et les hommes reste de loin le sujet prioritaire, même si son acuité se tasse un peu cette année (reflet probable des progrès mesurés par l'index d'égalité salariale).
- Les salariés se sentent de mieux en mieux dans les entreprises : 80 % d'entre eux trouvent que leur entreprise représente bien la diversité de la société (c'est 9 points de progression en 5 ans), montrant que l'entreprise est un lieu de plus en plus inclusif. Au-delà, la confiance des salariés dans leur entreprise progresse encore : 77 % des salariés s'y sentent bien (+2 points en un an). Et si l'on regarde dans le rétroviseur, la progression est spectaculaire : en 10 ans, l'indice de confiance des salariés dans leurs entreprises gagne 11 points.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à découvrir la [synthèse du baromètre](#) ainsi que la présentation des [résultats de notre baromètre 2021 en ligne](#).

Quelles sont les situations les plus préoccupantes que vous ayez rencontrées en 2021 ?

Nous n'avons pas rencontré de situations préoccupantes concernant le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie en 2021.

3. Cœur de l'action du syndicat

Quelles sont les actions mises en place par votre syndicat (formations, campagnes d'information, édition de guides, événements, etc.) pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations à raison de l'origine ?

Pour l'année 2021, nous avons organisé au Medef sur le volet égalité des chances et inclusion :

- Un [cycle de conférences](#) et d'ateliers pour nos adhérents sur la question de l'ascenseur et la mobilité sociale en entreprise.
- Publication [10^{ème} édition Baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise](#) du Medef.
- La [semaine de l'entreprise responsable et inclusive](#), semaine organisée avec l'AFMD (Association Française des Managers de la Diversité).
- Lancement du projet Quartiers d'Affaires, projet qui vise à valoriser les entreprises implantées dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (dit les QPV), souvent laissées pour compte.
- Lancement d'un comité « Inclusion par l'emploi »
- Sensibilisation dans le cadre de [l'édition 2021 du Grand Prix V.I.E entreprises](#) co-organisé en juillet 2021 au Mouvement des entreprises de France avec Business France et les CCE, sur les mesures du plan de relance export visant à favoriser l'envoi à l'international de V.I.E venant des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Pouvez-vous décrire notamment un exemple significatif d'action menée contre le racisme, accompagnée de son évaluation ?

Nous ne menons pas d'actions spécifiques contre le racisme.

Disposez-vous de statistiques sur les actions exercées en justice par votre organisation et relatives à des agissements racistes et / ou discriminatoires (discriminations liées à l'origine, l'ethnie, la nationalité, la religion, ou au patronyme) ?

Nous ne disposons pas de telles statistiques.

4. Prospectives

Quelles actions votre syndicat envisage-t-il d'engager pour l'année 2022 et les suivantes ?

Pour l'année 2022, nous envisageons de lancer sur les sujets en lien avec l'égalité des chances et l'inclusion :

- 11ème édition du baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise.
- Travaux autour des nouvelles formes de radicalités en entreprise.
- Travaux sur les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) avec le projet Quartiers d'Affaires.
- 3ème semaine de l'entreprise responsable et inclusive avec l'AFMD.

Souhaiteriez-vous nous faire part d'autres éléments en lien avec la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie que nous n'aurions pas abordés dans nos questions ?